ÉTUDES DIACHRONIQUES

3 | 2025

LE VIEILLISSEMENT DANS LA LANGUE

PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2025

www.honorechampion.com

INTRODUCTION

Depuis la fin du XX^e siècle, les recherches en linguistique diachronique se sont attachées à décrire le changement linguistique en centrant leur attention sur l'innovation, se demandant comment un usage nouveau émerge, s'installe, se grammaticalise. Elles ont moins regardé comment un usage linguistique se perd, se dégrammaticalise s'il était grammaticalisé, vieillit et subsiste en tant qu'usage « vieux », ou parfois disparaît (voir cependant C. Badiou-Monferran et T. Verjans, 2015 ; C. Marchello-Nizia *et al.*, 2020 : 1849-1850). Poursuivant le déplacement de perspective amorcé dans le cadre du colloque « Vieillissement des faits de langue, innovation et changement linguistique » (Sherbrooke, 2019 ; voir G. Dostie, S. Diwersy et A. Steuckardt, 2021), c'est à cette seconde facette du changement linguistique que sera consacré ce dossier.

Pourquoi se défait-on d'un usage linguistique ? Parce qu'on n'en a plus besoin ? Parce qu'un autre vient prendre sa place ? Ce nouvel usage est-il plus adéquat aux réalités du moment, mieux formé, plus facile à prononcer, moins ambigu, simplement plus plaisant ? Pourquoi abandonner *cuidier* au profit de *croire*, pourquoi délaisser les marqueurs discursifs *n'est-ce pas* (B. Combettes 2016), *quoi* et, plus récemment, *voilà* ? Comment se passe cet abandon ? Y a-t-il une forme de tuilage entre l'ancien et le nouvel usage ? Et que reste-t-il de l'usage abandonné ? Par exemple, pourquoi survit-il parfois dans une aire géographique donnée et non pas ailleurs ?

Pour appréhender ces phénomènes, on utilisera les termes d'*obsolescence* et de *désuétude*, qui ont cours dans les descriptions linguistiques, mais on se servira aussi du mot *vieillissement*, comme des adjectifs *vieilli* et *vieux*, auxquels recourent grammairiens et lexicographes. *Vieillissement* a certes l'inconvénient de suggérer une analogie entre la langue et un organisme vivant (M. Bréal, [1887] 2005 ; J.-F. Sablayrolles, 2021), mais, son application figurée aux êtres inanimés s'étant inscrite dans son programme de sens, il ne l'implique pas nécessairement. Selon le *Trésor de la langue française*, le mot *vieillissement*,

pour les choses, se définit comme le « fait de se démoder, de perdre de son actualité, de sa vogue, de ne plus répondre aux besoins, aux aspirations ou aux techniques d'une époque », c'est-à-dire un processus en cours d'accomplissement, et comme l'« état de ce qui vieillit, perd de sa fraîcheur, s'abîme, se détériore avec le temps ou, au contraire, traverse les ans sans grand dommage », donc comme un état marqué négativement, ainsi que le suggère le trait péjoratif de *s'abîme* et *détériore*, mais pouvant rester neutre, voire, quand par exemple il qualifie le vin, devenir positif. Le terme *vieillissement* invite ainsi à appréhender à la fois un processus d'affaiblissement de la présence, de l'actualité, de la séduction en comparaison de la période antérieure, et l'état qui en résulte. Quel rapport le vieillissement dans la langue entretient-il avec la fréquence, avec le contexte historique, avec le goût des locuteurs ? Les présentes contributions ouvrent différentes voies pour le comprendre. Chacune cherche à appréhender la notion générale de vieillissement, mais nous pouvons les répartir en fonction de leur terrain de prédilection, lexical dans le premier ensemble, grammatical dans le second.

Réputé moins stable, plus sensible à l'air du temps, moins normé, voire moins central dans la langue que la syntaxe, le lexique est en tout cas un secteur de la langue où le vieillissement apparaît aisément observable et volontiers observé. Par sa labilité même, il offre en effet un poste privilégié pour observer le vieillissement dans la diversité du phénomène. Comment identifier les différents types de vieillissement lexical ? Jean Pruvost proposait une typologie des « mots anciens et oubliés » en trois catégories : les mots dont on ne reconnaît rien, tels *garbouil* (« querelle »), ceux dont on perçoit confusément le radical, comme *castelliser* (« mener la vie de château ») et ceux « qui nous semblent si proches de construction qu'on les devine aisément et qu'on pourrait presque les réinventer ou facilement les relancer », comme *dédormir* (« se réveiller ») (2019 : 142-145). Il appréhendait alors les mots vieillis en se plaçant du point de vue synchronique de leur perception par des locuteurs contemporains. C'est une approche diachronique, complémentaire, qu'adopte Agnès Steuckardt : elle propose une typologie des vieillissements (plutôt que des mots vieillis) en fonction de leur durée. Dans les travaux sur le changement linguistique, c'est surtout le changement sur le temps long qu'ont théorisé les spécialistes de grammaire comparée et d'ancien

français ; Agnès Steuckardt envisage aussi les vieillissements se produisant sur une durée courte, les « catastrophes » linguistiques, ou moyenne, les obsolescences rapides. Les premières précipitent dans une soudaine perte d'actualité les mots associés à un fonctionnement social, ou à une norme institutionnelle, bouleversés par un événement ou une décision datables. Les seconds, moins brutaux, procèdent de l'effet spécifique recherché dans le processus d'innovation, qu'il s'agisse de distinction, d'emphatisation ou d'euphémisation.

Hugues Galli illustre le cas de l'obsolescence rapide inhérente au principe de distinction qui fonde l'argot. Faute de corpus argotiques disponibles, il s'en rapporte au « sentiment linguistique » d'Alphonse Boudard et sélectionne dans les commentaires métalinguistiques de ses romans ceux qui, par l'emploi de l'imparfait ou de marqueurs temporels, pointent le vieillissement, comme celui de *maison parapluie* : usuel au XX^e^ siècle pour désigner les policiers, dont les Dupont et Dupond avaient fixé un temps le prototype, l'expression a vieilli avec les lecteurs de *Tintin* ; d'*hirondelle* à *robocop* en passant par *schtroumpf*, le costume des forces de l'ordre inspire l'expression figurée, ajustant la synchronisation avec l'univers référentiel, tout en assurant le renouvellement consubstantiel à l'argot.

Les contributions de Chantal Wionet et d'Hervé Bohbot analysent comment est utilisée la qualification de *vieux* dans le discours métalinguistique. C'est un corpus de remarqueurs du XVII^e^ siècle qu'étudie Chantal Wionet. Elle y découvre deux manières d'aborder le vieillissement. La première s'attache à dater le début du vieillissement d'une prononciation ou d'un mot : la portée du regard des remarqueurs est le plus souvent de dix à vingt ans, mais peut aussi signaler un vieillissement tout récent. Leur seconde approche s'applique aux locuteurs. À quel âge commence-t-on à « parler vieux » ? Si les mots surannés dans de jeunes bouches font sourire, ne serait-il pas plus risible encore aux vieux locuteurs de singer leurs cadets ? Alemand, âgé de 35 ans quand il écrit ses premières remarques, pardonne *aucunement* aux sexagénaires, *ains* aux septuagénaires et *pour autant que* à tous les vieillards, même s'il s'en amuse.

Hervé Bohbot, quant à lui, part à la recherche du marquage du vieillissement dans le discours lexicographique : il s'appuie sur l'exploration statistique d'un corpus rassemblant les éditions du *Petit Larousse*,